

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10/10/2022

FB/TD/AG n° 2022/06

Objet de la délibération :

Tarif
Mise à disposition de barnums
aux exposants du Marché de
Noël

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Date de la convocation :

04 OCTOBRE 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 10 octobre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Emmanuel SAUTEUR, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD.

Excusés :

- Éric ROYNEL, Pouvoir à Emmanuel SAUTEUR
- Stéphanie RICHARD, Pouvoir à Patricia EVENO
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Dominique BONNET

Absentes :

- Marie-France DURAND
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Armelle THÉRON-CAPLAIN

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le mercredi 21 septembre 2022,


Monsieur Jacques GAY, Adjoint en charge des Finances propose aux membres du Conseil municipal l'instauration d'un nouveau tarif. Ce tarif est relatif à la mise à disposition de barnums lors du week-end du Marché de Noël.


Le tarif proposé est de 80 € par barnum et pour le week-end.

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **DÉCIDE** l'application de ce nouveau tarif de 80 € par barnum et pour le week-end du Marché de Noël,
- **PRÉCISE** que ce tarif sera communiqué à Monsieur le Comptable public.

Fait et délibéré à Epernon,
le 10 octobre 2022


Secrétaire de séance
Armelle THÉRON-CAPLAIN


Le Maire,
François BELHOMME